



Observatoire des marchés publics romand

p.a. SIA section vaud

av. rumine 6, CH-1005 Lausanne, tél. 021 646 34 21

Analyse des procédures de passation de marchés publics

Date de l'analyse:

16.10.2025

Titre du projet du marché:

MP 2025.09.796 - Mandat d'études ingénierie ligne aérienne de contact (LAC) trolleybus

Forme / genre de mise en concurrence:

Appel d'offres avec cahier des charges détaillé

ID du projet:

#25132

N° de la publication SIMAP:

#25132-01

Date de publication SIMAP:

15.10.2025

Adjudicateur:

Transports publics de la région lausannoise sa

FA-Achats

Chemin du Closel 15

1020 Renens - Suisse

+41 21 621 01 11

marchespublics@t-l.ch

Organisateur:

Transports publics de la région lausannoise sa

FA-Achats

Chemin du Closel 15

1020 Renens - Suisse

+41 21 621 01 11

marchespublics@t-l.ch

Inscription:

Sur simap, pas de délai.

Visite:

Pas de visite prévue.

Questions:

Jusqu'au 21.10.2025, sur SIMAP.

Rendu documents:

Jusqu'au 06.11.2025 à 12:00, le timbre postal ne fait pas foi.

Deux exemplaires papier et clé USB.

Rendu maquette:

Pas de maquette à rendre.

Type de procédure:

Procédure ouverte non soumise à l'accord GATT/OMC, respectivement aux accords internationaux.

Genre de prestations / type de mandats:

CPV Principal:

71300000 Services d'ingénierie

Description détaillée des prestations / du projet:

La Ville de Lausanne prévoit une requalification complète de la Place du Tunnel à l'horizon 2030. Ce projet, qui a fait l'objet d'un concours en 2023 (lauréat : Groupement Verzone Woods, Transitec et Willi), prévoit un réaménagement complet de l'interface et une reconfiguration des différents carrefours autour de la Place du Tunnel, en cohérence avec le plan directeur de la Ville de Lausanne en termes de mobilité et d'aménagements de l'espace public. Dans ce cadre, les infrastructures de la ligne aérienne de contact permettant l'exploitation en trolleybus des lignes actuelles (L.8) et futures (L.7, L.1 et L18), ainsi que l'accès au dépôt Borde doivent être adaptées.

Communauté de mandataires:

Autorisée, limitée à deux membres.

Sous-traitance:

Admise, maximum 20%.

Mandataires préimpliqués:

Les mandataires préimpliqués sont mentionnés (aucun).

Comité d'évaluation ou Jury:

- DUPUY Grégory (tl) – Responsable domaine achats Route
- FADDA Luca (tl) – Chargé de support projet
- RUIVO Bruno (tl) – Chef de projet

Suppléants :

- BENCHEMLED ZEKAROUI Fadwa (tl) – Cheffe de projet
- HAUTIER Florent (tl) – Chef de projet
- TOURNAUD David (tl) – Responsable domaine IENT

Conditions de participation:

- Respecter les conditions de travail et des dispositions relatives à la protection des travailleurs
- Respecter l'égalité de traitement entre femmes et hommes
- Paiement à jour d'impôts et charges sociales
- Ne pas faire l'objet d'une procédure de faillite, concordat et saisie
- Ne pas faire l'objet d'une procédure lié au travail au noir
- Ne pas faire l'objet d'une décision d'interdiction d'offrir ses services en Suisse
- Ne pas avoir conclu d'accord illicite affectant la concurrence ni suivre de pratiques illicites
- Ne pas faire l'objet d'une décision d'exclusion des marchés publics futurs prononcée à son encontre par un pouvoir adjudicateur suisse ou une autorité compétente suisse
- Annonce, le cas échéant, des sous-traitants, fournisseurs principaux et transporteurs
- Respect des prescriptions légales relatives à la protection de l'environnement et à la préservation des ressources naturelles

Critères d'aptitude:

Le soumissionnaire doit fournir 3 (trois) références, si possible qui :

- Sont en rapport avec le type de marché à exécuter, en termes de nature, de complexité et d'importance;
- Démontrent l'aptitude, les compétences et l'expérience nécessaires pour le marché à exécuter;
- Ont été livrées depuis moins de 3 ans, ou en cours de livraison mais proches d'être livrées;
- Représentent le même type d'organisation exigée pour le marché à exécuter.

Les références doivent avoir été réalisées par le pilote de la communauté de soumissionnaires ou l'un des membres associés.

Critères d'adjudication / de sélection:

1. Prix - 40%

1.1 - Offre financière - 25% (méthode de notation T2)

1.2 - Temps consacré - 15%

2. Organisation pour l'exécution du marché - 35%

2.1 - Qualifications des personnes clés pour l'exécution du marché - 10%

2.2 - Répartition des tâches et des responsabilités pour l'exécution du marché - 10%

2.3 - Nombre et disponibilité des moyens et des ressources pour l'exécution du marché - 10%

2.4 - Planning intentionnel - 5%

3. Qualités techniques de l'offre - 15%

4. Organisation interne et développement durable - 5%

4.1/4.2/4.3 - Organisation fonctionnelle du soumissionnaire pour satisfaire les exigences du client et système qualité (type ISO 9001 ou équivalent)/Contribution du soumissionnaire à la composante environnementale du développement durable (certification de qualité officielle dans le domaine environnemental, ISO 14001, Eco-Entreprise ou équivalent)/Contribution du soumissionnaire à la composante sociale du développement durable (SA 8001 type ISO 45001, Eco-Entreprise ou équivalent) - 4%

4.4 - Formation professionnelle initiale - 1%

5. Références du soumissionnaire - 5%

Les critères sont notés sur une échelle de 0 à 5.

Indemnités / prix:

Aucune

Observations sur la base des documents publiés et des bases légales et réglementaires applicables dans le cas d'espèce:

Qualités de l'appel d'offres:

- Les documents de l'appel d'offres contiennent toutes les indications requises.
- La description du projet et des enjeux / objectifs est suffisante.
- Les documents de l'appel d'offres contiennent une étude préliminaire et/ou un descriptif exhaustif des prestations basé sur les règlements concernant les prestations et les honoraires élaborés par la SIA (RPH), ce qui permet d'établir des offres comparables.
- Les mandataires préimpliqués sont mentionnés et les règles de leur participation / exclusion du marché sont conformes à l'art. 14.4 SIA (2022) et à l'art.21a OMP (1995) ou l'art. 14 LMP/AIMP (2019).
- La pondération et la méthode de notation des critères d'adjudication sont clairement indiqués.
- Les moyens d'appréciation des critères d'aptitude sont clairement indiqués.
- La pondération et la méthode de notation du prix permettent une appréciation équilibrée du rapport qualité - prix des offres.
- La méthode de notation des critères qualités est conforme à l'art. 24.7 SIA (2022).
- Les délais sont corrects.
- Le nombre de membres du collège d'évaluation est suffisant et ceux-ci disposent des compétences professionnelles nécessaires à une évaluation appropriée et à une appréciation adéquate des offres conformément à l'art. 12.3 SIA 144 (2022).
- Les dispositions relatives aux droits d'auteur (droits moraux) et à la confidentialité des documents déposés (droits patrimoniaux) pour l'offre sont mentionnées et correctes.
- L'échantillon de travail exigé par le maître d'ouvrage permet une analyse approfondie du problème conformément au règlement SIA 144 (2022).

Manques de l'appel d'offres:

-

Observations de l'OMPr:

- L'OMPr regrette que le dossier ne se réfère pas au « Règlement des appels d'offres de prestations d'ingénierie et d'architecture » SIA 144, en vigueur depuis 2013, bien qu'il en respecte les principes généraux.
- L'OMPr regrette également que la méthode à deux enveloppes, décrite à l'art. 15 dans le règlement SIA 144, ne soit pas utilisée dans le cadre de cet appel d'offres.
- Enfin, l'OMPr se réjouit du nombre de membres composant le comité d'évaluation ainsi que de leurs compétences techniques.

Évaluation de l'OMPr:



sia

société suisse des ingénieurs et des architectes
coordination romande

CRAIA

Conférence Romande des Associations,
d'Ingénieurs et d'Architectes